

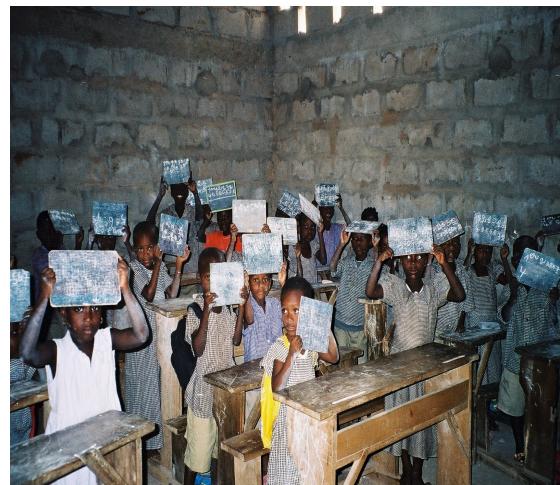
ASSOCIATION

UNE ECOLE POUR LE TOGO

Giuditta Gerber-Graber
18, ch. Champ-Rond
CH-1232 Confignon

Tél. 0041 22 757 49 47
Fax 0041 22 757 52 47
e-mail: ecole.togo@bluewin.ch

Compte bancaire :
Crédit Suisse 0254-376471-21, clearing 4254



Confignon, le 20 octobre 2007

DECLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME

Article 26 :

Toute personne a droit à l'éducation gratuite, au moins en ce qui concerne l'enseignement élémentaire et fondamental. L'enseignement élémentaire est obligatoire. L'enseignement technique et professionnel doit être généralisé, l'accès aux études supérieures doit être ouvert en pleine égalité à tous en fonction de leur mérite.

Pendant mes voyages au Togo et mes activités pédagogiques dans différentes écoles locales, j'ai pu me rendre compte des réalités sur le terrain : Parmi d'autres facteurs, l'insuffisance des infrastructures, le nombre pléthorique des élèves, l'inexistence du matériel scolaire à l'usage des enfants rendent la situation du système éducatif préoccupante.

Le but de notre Association à Genève et de notre Partenaire local au Togo est l'amélioration des conditions de vie des enfants, spécialement des filles, afin de leur permettre d'espérer un meilleur avenir, une meilleure intégration dans la société, dans le développement économique et la construction du pays par nos projets dans le domaine de l'éducation.

- 1) Projet de parrainage à la carte pour les enfants défavorisés, en situation de précarité**
- 2) Projet de création d'une école pilote active adaptée aux réalités du milieu local et culturel**
- 3) Promotion d'activités génératrices de revenu pour les enseignantes en situation de précarité**

1) Projet de parrainage à la carte, Variante A et B

Nous avons favorisé le parrainage des filles car elles se trouvent en situation d'inégalité par rapport aux garçons. Selon le rôle traditionnel, elles participent rapidement à la vie de la communauté en aidant les mères dans les tâches ménagères, en s'occupant des malades et en travaillant dans le secteur informel pour gagner quelques sous pour leur famille.

Chaque don aide un enfant à suivre une scolarité normale et régulière.

La Variante A) Frs.35.—par mois couvre la fourniture scolaire, l'achat et la confection de l'uniforme, les frais de scolarité, le matériel d'étude à domicile, la lampe à pétrole, la luciole, la nourriture, la prise en charge vestimentaire et médical, le soutien psychosocial et le suivi régulier de l'enfant à domicile, la prise en charge éducative de la famille, la journée d'écoute, d'échange et d'éducation à la vie familiale.

La Variante B) Frs.35.. par an couvre les fournitures scolaires, l'achat pour le tissu de l'uniforme scolaire et le suivi de l'enfant à domicile.

Demande de fonds pour ce projet :Frs. 38 913.

2) Projet de création d'une école pilote active adaptée aux réalités du milieu local et culturel

Le projet veut favoriser l'accessibilité à l'enseignement pour les enfants démunies, des plus petits effectifs en classe, l'adaptation aux besoins de la population locale et aux exigences du monde du travail et la reconnaissance de l'importance de l'éducation pour les filles. Nous voulons créer une école basée sur une pédagogie active, multiculturelle, qui respecte la culture locale et qui favorise la responsabilisation des élèves et de leur autonomie.

Demande de fonds pour ce projet :Frs. 180 000.

Pour la construction du premier bâtiment de 3 salles de classes, une salle d'initiation artistique et sportive, une salle polyvalente avec bibliothèque, un réfectoire, une salle pour les enseignant-e-s et la direction, soit 7 salles et les WC.(WC 2 pour filles et 2 pour garçons)

3) Projet de soutien aux enseignantes pour créer des activités génératrices de revenu

Le salaire des enseignantes est dérisoire ou inexistant. Il est insuffisant pour faire face à leurs obligations familiales. Les enseignantes sont souvent obligées de faire appel aux enfants pour les aider aux champs pour gagner leur vie. Ces conditions ont un effet négatif sur la qualité et la régularité de l'enseignement et la motivation de l'enseignant. Des activités génératrices de revenus sont nécessaires pour améliorer leurs conditions de vie.

Demande de fonds pour ce projet : Frs 25 000.

Comme activités génératrices de revenu nous voulons soutenir le stockage et la commercialisation des produits vivriers, la création d'un atelier de couture, la création d'un atelier de fabrication de savonnettes, les petits commerces, etc...